



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Commission nationale indépendante de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les Harkis, les autres personnes rapatriées d'Algérie anciennement de statut civil de droit local et les membres de leurs familles (CNIH)

DOSSIER DE PRESSE

Prix Général François Meyer, Prix de la CNIH



1ère cérémonie de remise du prix, mercredi 4 octobre 2023

SOMMAIRE

- **LA CNIH**

- *Présentation du travail de la CNIH* 2

- **LE PRIX**

- *Présentation du Prix et du Général François Meyer* 5
- *Le jury* 6
- *Les candidats* 8
 - *Productions Ecrites, Autres* 8
 - *Productions Audiovisuelles* 9

- **LES LAUREATS**

- *Prix littéraire* 11
 - *Présentation de l'auteure* 11
 - *Présentation de l'oeuvre et entretien avec l'auteure* 12
- *Prix audiovisuel* 14
 - *Présentation du réalisateur* 14
 - *Présentation de l'oeuvre et entretien avec le réalisateur* 15



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Commission nationale indépendante de
reconnaissance et de réparation des
préjudices subis par les Harkis, les autres
personnes rapatriées d'Algérie anciennement
de statut civil de droit local et les membres
de leurs familles (CNIH)

I - LA CNIH

La CNIH est le résultat de l'impulsion donnée par le Président de la République le 20 septembre 2021 lors de sa demande de pardon aux Harkis. Ses missions sont encadrées par la loi du 22 février 2023.

- La Commission travaille sur deux volets à distinguer :
 - Le volet « réparation », dans le cadre duquel la CNIH indemnise les Harkis et leurs familles passés dans les structures d'accueil et d'hébergement.
 - Le volet « reconnaissance », qui représente un travail historique, mémoriel et prospectif.
- **Volet réparation**
- La CNIH supervise le dispositif de réparation mis en place et opéré par l'ONaCVG (Office nationale des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre). Ce dispositif propose une indemnisation à tous les Harkis et leurs familles ayant séjourné dans les camps, hameaux de forestage ou autres types de sites offrant droit à réparation, à hauteur de :
 - 2000 € pour moins de trois mois,
 - 3000 € pour les séjours de plus de trois mois mais de moins d'un an,
 - 1000 € par année supplémentaire de séjour.
- Au 04 octobre 2023, on compte environ 31 0000 demandes reçues, et plus de 10 000 dossiers traités, dont :
 - 818 dossiers rejetés,
 - 431 recours gracieux présentés.
 - 73 363 000 € d'indemnisations versées.
 - 7 999 € d'indemnisations en moyenne.
- **Volet reconnaissance**
- Le travail de reconnaissance recouvre beaucoup d'activités très variées. L'objectif est de recueillir et mettre en valeur la parole des Harkis, afin d'apaiser les mémoires et de raccrocher leur destin tragique et singulier au roman national français. Parmi ses activités notables :
 - **Le travail d'expertise historique** tel qu'il a mené à la proposition d'ajout de nouvelles structures d'accueil.
- **Ses déplacements réguliers :**
 - La CNIH s'est déplacée régulièrement, afin de rencontrer les Harkis et leurs familles, sur 18 sites différents. Elle a fait le choix de dialoguer avec tous les représentants d'associations de Harkis qui y sont disposés.
- **Le traitement des demandes issues du terrain** (et relayées pour le reste dans le rapport d'activité de la Commission) et en particulier :
 - La signature du protocole DILCRAH-CNIH le 23 février 2022, visant à faciliter la procédure de plainte pour les Harkis et leurs descendants victimes de harcèlement ou de discrimination.
 - La convention tripartite entre le Souvenir français, l'ONaCVG et la CNIH, signée le 19 avril 2023 et ayant vocation à contribuer à la rénovation de sépultures abandonnées d'anciens Harkis dans les cimetières communaux.
 - Le lancement d'un travail conjoint avec le ministère de la Culture, afin de répondre à la demande plusieurs fois identifiée d'amélioration de la visibilité et de la promotion de l'histoire des Harkis dans les différents secteurs de la culture.

- **La mise en place d'un partenariat avec la DGESCO**, qui vise à mettre à disposition des professeurs des ressources pédagogiques ainsi qu'une liste de témoins disposés à intervenir dans les classes.
- **Le lancement du site internet harkis.gouv.fr** : opérationnel depuis le 16 mai, le site est pensé pour contribuer à la construction d'une mémoire apaisée. Ce site de référence sur l'histoire des Harkis contient du contenu pédagogique et historique relu par les spécialistes et par des représentations d'associations. Au service des Harkis et de leur mémoire, ce site poursuit les objectifs suivants :
 - fournir des actualités sur le travail de la CNIH, dans une démarche de transparence ;
 - mettre des éléments scientifiques et pédagogiques à disposition de tous, et en particulier du public scolaire, dans le but de mieux faire connaître l'histoire des Harkis, et de l'intégrer au mieux au récit national ;
 - permettre aux Harkis et à leurs familles de déposer des témoignages de toute nature, ayant vocation à être publiés sur le site.
- **La création du Prix Général François Meyer, prix de la CNIH**
- **Les projets liés à la conservation et la mise en valeur des témoignages précieux des Harkis et leurs familles** :
 - La signature d'un protocole d'accord pour le recueil des témoignages oraux des Harkis et de leurs familles dans les Alpes Maritimes
 - Le partenariat avec le Service historique de la défense et la Documentation française pour le recueil de témoignages dans un studio éphémère mis en place près des locaux de la commission.
- **Le lancement d'un travail conjoint avec l'ONF**, dans l'optique de développer le travail de mémoire lié aux hameaux de forestage.
- **Le mandat d'expertise historique 2024**, qui donne aux historiens la missions ambitieuse d'établir, à terme, un bilan d'ensemble des conditions de vie qu'ont connues les Harkis et leurs familles à leur arrivée en France à l'intérieur les structures mais aussi en dehors de celles-ci.
 - Cette année, les historiens travailleront sur le premier volet de ce bilan et concentreront leur expertise sur les conditions de vie dans les camps –et tout spécifiquement ceux de Bias et Saint-Maurice-l'Ardoise- et les hameaux de forestage.

Tableau synthétique des activités « réparation » et « reconnaissance » de la CNIH depuis sa création, à la date du 22 septembre 2023 :

| | |
|---|--------------|
| Nombre de commissions « réparation » | 18 |
| Nombre de dossiers présentés | 9 794 |
| Nombre de dossiers rejetés | 818 |
| Nombre de recours gracieux présentés | 431 |
| Montant total des indemnisations | 73 363 000 € |
| Montant moyen de l'indemnisation | 7 999 € |
| Âge moyen d'indemnisation | 68,2 ans |
| Durée moyenne de séjour indemnisée | 4,8 ans |
| Nombre de Harkis ou de descendants dont la parole a été écoutée | 400 |
| Nombre d'articles de journaux, de reportages radio et TV | 67 |
| Nombre de visites de terrain effectuées | 17 |
| Nombre de candidatures pour le prix annuel de la CNIH | 22 |
| Nombre d'associations / sites référencés | 32 |
| Indicateur de fréquentation du site harkis.gouv.fr en nombre de visiteurs | 15 238 |
| Indicateur de fréquentation du site harkis.gouv.fr en pages vues | 40 000 |

II - LE PRIX

C'est dans le cadre du volet mémoriel de ses compétences que la CNIH a travaillé à la mise en place d'un prix artistique, qui poursuit deux objectifs :

- encourager le développement d'une activité artistique ou universitaire sur l'Histoire des Harkis ;
- témoigner de l'engagement et de la qualité du travail de celles et ceux qui traitent, d'une façon ou d'une autre, de cette page de l'Histoire.

Ce prix comporte deux catégories distinctes, l'une littéraire et l'autre audiovisuelle, chacune dotée de 5000€ par la Fondation des « Gueules Cassées », et par la Fédération nationale André Maginot.

Le jury a décidé que le prix porterait le nom « Général François Meyer », un homme d'une bonté unanimement reconnue qui se dévoua sans réserve à la cause de ses anciens compagnons d'armes, les Harkis.

Qui était le Général François Meyer ?

- Né en 1933, le Général François Meyer est marqué dans l'enfance par l'exode de 1940 douloureusement vécu par sa famille comme par beaucoup de Français.
- Il choisit St Cyr après le lycée et participe à la guerre d'Algérie comme jeune officier de spahis entre 1958 et 1962. Il commande successivement deux harkas, d'abord comme chef de commando dans le Djebel Amour puis dans le sud Oranais.
- Au terme du conflit, le lieutenant Meyer regroupe dans un poste militaire français les membres de sa harka qui veulent partir pour la France, en contradiction flagrante avec les directives officielles. Pendant trois mois, il va attendre avec eux un bateau et décidera finalement d'exfiltrer par ses propres moyens ses hommes et leurs familles vers la métropole, ce qui lui vaut de tomber sous la coupe des demandes de sanctions formulées par le ministre des Affaires algériennes.
- Il parvient finalement à mettre 350 personnes en sécurité sur la base de Mers-el-Kebir, avant de réussir à les faire embarquer sur un bateau habituellement dédié au transport de moutons...
- De retour en France, il consacre son énergie à chercher des villages français pour les accueillir, qu'il trouve finalement en Lozère. Les harkis qui s'y installent deviennent agriculteurs. Pendant des années, il y passe toutes ses permissions et déploie des efforts inlassables pour aider à leur intégration.
- Il s'emploiera aussi à entretenir la mémoire de ses anciens compagnons d'armes, dans la presse et dans des colloques, publiant un livre à leur sujet en 2005.



- Le 20 septembre 2021, le président Emmanuel Macron lui a remis les insignes du titulaire de la grand-croix de la Légion d'honneur.
- Il est décédé en juin 2022.
- L'histoire de François Meyer nous raconte bien plus que la vie d'un homme : elle nous parle d'humanité, de courage et d'abnégation.

Le Jury

- Le jury est présidé par Monsieur Jean-Marie Rouart, élu à l'Académie française au fauteuil 26, le 18 décembre 1997.
 - Officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite et commandeur des Arts et des Lettres, il est essayiste, journaliste et romancier.
 - Parmi les nombreuses distinctions liées à ses travaux littéraires, il a reçu le prix Interallié en 1977 pour *Les Feux du pouvoir*, le prix Renaudot avec son roman *Avant guerre* en 1983 et, en 2022, le prix Du Guesclin pour *Napoléon ou la Destinée*.
 - En 1985, il reçoit le prix de l'Essai de l'Académie française pour *Ils ont choisi la nuit*, consacré à des écrivains qui se sont suicidés.



Il est accompagné par deux autres académiciens :

- Monsieur Amin Maalouf, secrétaire Perpétuel de l'Académie française
 - Ecrivain franco-libanais, ses romans sont marqués par l'expérience de la guerre civile et de l'immigration. Il a été lauréat de nombreux prix littéraires dont, en 1993, le prix Goncourt pour son roman *Le Rocher de Tanios*.
 - Chevalier de la Légion d'Honneur, Grand officier de l'ordre national du Mérite, il est nommé le 28 septembre 2023 secrétaire perpétuel de l'Académie française.
- Monsieur Andreï Makine, membre de l'Académie française
 - Andreï Makine est né en Sibérie et grandit avec sa grand-mère qui lui transmettra la culture et la langue française.
 - Il obtient l'asile politique en 1987 en France où il sera professeur de langue et de culture russe à Sciences Po et à l'École Normale Supérieure.
 - Il est naturalisé français en 1996 après l'obtention du prix Goncourt et du prix Médicis pour *Le Testament Français*. Il est par ailleurs lauréat de la grande médaille de la francophonie en 2000.



Le jury est également composé d'autres personnalités, dont :

- le Vice-Président : Monsieur Jean-Marie Bockel, ancien ministre, président de la CNIH
- Madame Rose-Marie Antoine, ancienne directrice générale de l'ONaVG, membre de la CNIH
- Monsieur Serge Barcellini, président du Souvenir Français
- Madame Jeannette Bougrab, conseillère d'Etat, membre de la CNIH
- Monsieur Alexis Brézet, directeur de la rédaction du Figaro
- Général Christophe de Saint-Chamas, gouverneur des Invalides
- Madame Anne Dulphy, professeur d'histoire contemporaine, membre de la CNIH
- Monsieur Jean-Vincent Holeindre, professeur de science politique
- Monsieur Bernard Keime-Robert-Houdin, conseiller honoraire à la Cour de cassation, membre de la CNIH
- Monsieur Amin Maalouf, membre de l'Académie française
- Père Alain Maillard de La Morandais, prêtre, ancien animateur de « aumônerie des politiques », ancien officier SAS
- Monsieur Andreï Makine, membre de l'Académie française
- Monsieur René Peter, Président de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM)
- Madame Cécile Pozzo di Borgo, ambassadrice, préfète
- Monsieur Patrick Remm, Président de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT)
- Madame Marie-Pierre Richer, sénatrice, membre de la CNIH



Les candidats

Productions écrites (15)

| | | | |
|--------------------------|---|--|--------------------------|
| Roman | « Si fragiles et si forts » | Elisabeth SEGRAD | Paru en 2023 |
| Roman | « Les Vertueux » | Yasmina KHADRA | Paru en 2022 |
| Roman | « La rose de la Méditerranée » | Naïma BOUSSOUR | Paru en 2022 |
| Roman | « L'Rhoula » | Monia AYAT | Paru en 2021 |
| Roman | « Le mouchoir de mon père » | Haroud FARID | Non édité |
| Roman | « La source des fantômes » | Yamina BENAHMED DAHO | Paru en 2023 |
| Récit Autobiographique | « Mon père ce Harki » | Dalila KERCHOUCHE | Paru en 2022 (réédition) |
| Récit autobiographique | « Un combat tranquille » | Hafida CHABLI | Paru en 2022 |
| Essai | « La mélancolie d'Athéna » | Michel DE JAEGHERE | Paru en 2022 |
| Production universitaire | Dictionnaire de la guerre d'Algérie Paru en 2023 | Tramor QUEMENEUR Ouanassa SIARI TENGOUR Sylvie THENAULT | Paru en 2023 |
| Production universitaire | « Les jeunes et la guerre d'Algérie » | Paul Max MORIN | Paru en 2022 |
| Pièce de théâtre | « Strudel » | Yakoub ABDELLATIF | Parue en 2021 |
| Scénario de Film | « Vive la France ! » | Yamina GUEBLI | Non produit |
| Bande Dessinée | « Lisa et Mohamed » <i>(à noter que l'œuvre prend ici rang pour plutôt concourir plus utilement en 2024)</i> | Julien FREY Mayalen GOUST | Parue en 2021 |
| Poème | « Dans les yeux de ma mère » | Syndia HAMOUDI | / |

Autres types de candidature (3)

| | | | |
|----------------------------|--|--|------|
| Enquête journalistique AFP | Enquêtes écrites relatives au fouille de tombes d'enfants harkis | Lucie PEYTERMANN | 2023 |
| Autre | Pour les 42 ans d'action continue au service des Français rapatriés et la création du concept « Hommage aux Harkis » | Collectif « Vérité et justice pour les Français rapatriés » Jeune Pied-Noir | / |
| Autre | Arrêt « Tamazount » 3/10/2018 | Conseil d'Etat | / |

Les candidats

Productions audiovisuelles et cinématographiques (6)

| | | | |
|-------------------|---|-------------------|--|
| Film documentaire | « N'en parlons plus » | Cécile KHINDRIA | Première mondiale au Torino Film Festival 28/11/2022 (Special Jury Price) |
| Film documentaire | « Harkis, l'héritage Un récit français » | Secours de France | 2023 |
| Film documentaire | « Bias, le camp du mépris » | Dalila KERCHOUCHE | 2022 |
| Film documentaire | « Chemin tracé » | Sarah BORDJI | 2023 |
| Film | « Les Harkis » | Philippe FAUCON | Sorti en 2022 |
| Film documentaire | Documentaire constitué par les témoignages des fils de Harkis du hameau de forestage de Breil-sur-Roya <i>(à noter que l'œuvre prend ici rang pour plutôt concourir plus utilement en 2024)</i> | Sébastien OLHARAN | Non produit |

III - LES LAURÉATS

Prix littéraire

La source des fantômes, Yamina BENAHMED DAHO

L'auteure



- Yamina Benahmed Daho est née en Vendée. Elle a suivi des études de philosophie et de lettres à l'Université de Nantes. Titulaire d'un Capes de Lettres modernes, elle a exercé comme professeure de français pendant dix ans.
- Elle a quitté l'Education Nationale en 2017 et se consacre aujourd'hui entièrement à l'écriture. Elle anime des ateliers d'écriture à destination de tous les publics (scolaires, associations, foyers, médiathèques ...)
- Elle vit aujourd'hui à Lyon. *La source des fantômes* est son quatrième roman, publié chez Gallimard.
- Elle a participé à des programmes tels que La quinzaine des libraires, Les leçons de littérature, Le prix littéraire des lycéens en Île-de-France et en Pays de Loire, Les résidences d'auteur à l'école ...
- Elle a été reçue à La Comédie du livre (Montpellier), Livres sur les quais (Morges) La Fête du livre de Bron, Les Petites Fugues (Bourgogne Franche-Comté), Les Correspondances (Manosque), Livres sur les quais (Morges), Efractions/BPI (Paris), La mer est loin (Vendée), L'Intime Festival (Namur-Belgique), La Fête du livre de Saint-Etienne, Festival Sport, littérature et cinéma (Institut Lumière), Colloque "Le Ballon et la plume" (ENS Lyon), Le salon du livre de Chaumont.

Bibliographie

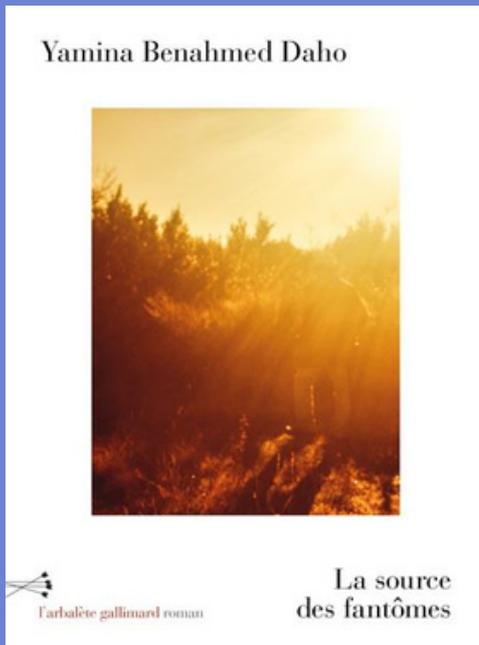
ROMANS

- ***La source des fantômes***, L'arbalète /Gallimard, août 2023. (Sélectionné pour : Grand Prix de Littérature de la Ville de Saint-Étienne, Prix MareNostrum, Prix Les Orientales)
- ***À la machine***, L'arbalète/Gallimard, 2021
- ***De mémoire***, L'arbalète/Gallimard, 2019 (Sélectionné pour Prix RomanGier 2020)
- *Traduit en néerlandais par Lawerys et Schoepen : Uit Het Hoofd, Borgherof & Lamberigts, 2020*
- ***Poule D***, L'arbalète/Gallimard, 2014 (Prix des lycéens et apprentis d'Île-de-France 2016, Prix des lycéens et apprentis des Pays de Loire 2016).
- *Traduit en suédois par Jenny Högström , Racing Féminin Football Club, IT-LIT, 2023*
- ***Rien de plus précieux que le repos***, Hélicium, 2011 (conte)

TEXTES INÉDITS

- ***Le chantage aux parents est un abus de pouvoir***, Diacritik, juillet 2023
- ***D'autres moyens que la violence***, portrait de Jacques de Bollardièrre, Revue 303, avril 2022
- ***Lamon, l'enfant et la honte***, Ouroboros, septembre 2021
- ***Faire du courage et pousser la vie***, La NRF, mai 2021
- ***Elles gagneront et le passé avec elles***, Diacritik, juin 2019

L'oeuvre



- Après la guerre d'Algérie, après l'errance, les parents de la narratrice s'installent en Vendée, à Fontayne, dans un lotissement qui regroupe neuf familles. Les petits jouent, les grands s'interrogent sur l'avenir, les parents travaillent et aménagent leur maison pour oublier le passé. Chez les Benali, il reste des traces d'avant l'exil : les souvenirs incomplets du père, les portraits de proches inconnus, un uniforme de l'armée française, la langue arabe qui revient parfois. Enquête familiale et sociologique, *La source des fantômes* raconte une enfance des années 1980, sans cesse interrogée par la narratrice adulte.
- Le livre a été sélectionné pour le Grand Prix de Littérature de la Ville de Saint-Etienne, le Prix MareNostrum et le Prix Les Orientales.

Quelques questions à l'auteure ...

Vous étiez professeure de français et avez décidé en 2017 de vous consacrer à l'écriture.

Comment situez-vous ce choix dans votre parcours personnel et professionnel ? Comment l'écriture est-elle parvenue à occuper une place centrale dans votre vie, jusqu'à en faire votre métier ?

J'ai suivi des études de philosophie et de lettres dans le but de devenir enseignante, un métier que je rêvais d'exercer depuis l'enfance. J'ai été reçue au Capes en 2006 et c'est aussi à ce moment-là que j'ai commencé à écrire, par envie, par curiosité. En 2011, j'ai publié un premier livre, un conte intitulé *Rien de plus précieux que le repos*. J'ai aimé ce rapport à la création qui implique un temps de solitude, une réflexion sans cesse bouleversée, cette façon presque artisanale de toujours devoir revenir sur le texte pour le faire aboutir. J'ai donc écrit encore. En 2014, j'ai publié mon premier roman, *Poule D*, dans la collection L'Arbalète-Gallimard, dirigée par Thomas Simonnet, qui a édité les trois romans suivants.

J'ai arrêté d'enseigner en 2017 pour des raisons qui tenaient, hélas, davantage aux conditions professionnelles, de plus en plus dures, de moins en moins satisfaisantes pour qui a l'ambition d'être un représentant d'un service public qui garantit aux enfants les mêmes chances pour l'avenir. Disons que je ne retrouvais plus les qualités (sans cesse dégradées par l'ordre économique) de l'école que j'avais connue enfant - un état de fait que je décris d'ailleurs dans *La source des fantômes*.

Aujourd'hui, l'aboutissement de ce dernier livre me fait prendre conscience que l'écriture était un lieu qui m'attendait, comme une sorte de destin liée à l'histoire de l'exil de mes parents, contraints de quitter l'Algérie après la guerre, en 1962, définitivement. Peut-être suis-je devenue écrivaine pour me réapproprier ce qu'ils ont dû abandonner, ce qui leur a été confisqué. L'écriture m'apparaît comme un héritage.

Comment l'écriture est-elle parvenue à occuper une place centrale dans votre vie, jusqu'à en faire votre métier ? Quelles sont les sources d'inspirations, les références littéraires qui façonnent votre processus d'écriture en général, et, en particulier, votre dernier roman ?

Il y a évidemment des auteurs et des livres qui nous marquent en tant que lecteur. Il serait difficile de dresser une liste exhaustive. Quelques exemples : *Les raisins de la colère* (Steinbeck), *Construire un feu* (London), *Don Quichotte* (Cervantès), *Choses vues* (Hugo), *Un loup pour l'homme* (Brigitte Giraud), *Oublier Clémence* (Michèle Audin), *Courir* (Jean Echenoz) mais aussi les travaux de l'historienne Arlette Farge ou du philosophe Jacques Rancière. *Premier Combat* de Jean Moulin restant pour moi le texte le plus important, le plus bouleversant, le plus précieux que j'aie jamais lu.

En tant qu'auteure, je veille à me libérer de toute influence ou admiration pour que l'écriture ne soit pas un geste d'imitation, pour qu'elle demeure personnelle et qu'émerge une partition originale. Je lis beaucoup mais assez peu quand je suis à l'écriture d'un roman. Un seul livre m'a accompagné au cours de l'écriture de *La Source des fantômes*, c'est *La misère du monde* de Bourdieu. Les entretiens m'ont aidée à me remémorer des caractéristiques sociales de l'époque. Car il faut rappeler que *La source des fantômes* ne se résume pas à un portrait de Harkis. C'est l'histoire d'un groupe qui vit dans un petit lotissement, cette utopie urbaine qui a poussé des gens à y déposer leurs existences et leurs rêves, dans les années 80. Hormis le livre de Bourdieu, j'ai surtout travaillé à partir de photographies personnelles et fait confiance à mes souvenirs. J'avais bien en mémoire certains textes ou documents concernant la guerre d'Algérie (dont les livres de Jacques de Bollardièrre, le documentaire d'André Gazut, des articles de presse...) mais que j'avais utilisés dans un autre contexte, bien avant l'écriture du livre.

Je n'ai pas consulté d'archives ou poussé des recherches historiques - soit tout le contraire de mon travail préparatoire à mon roman précédent, *À la machine* - parce que mon livre devait rester l'histoire d'une histoire silencieuse. Il me fallait refuser de combler les récits troués, les fragments, les non-dits de l'histoire de mes parents parce que c'est précisément ce que j'essaie de restituer et qui fait, selon moi, littérature.

Dans votre roman *De mémoire*, publié en 2019, vous évoquez déjà l'histoire des Harkis. Dans la source des fantômes, vous adoptez un point de vue autobiographique et la placez au cœur de votre récit. Quelle a été la genèse de votre démarche d'écriture et quelles étapes vous ont guidée vers l'écriture de ce livre ?

De mémoire traite d'une tentative de viol et de ses conséquences sur une narratrice obligée de raconter sans cesse cette violence à différents interlocuteurs. Le livre effleure seulement une partie de l'histoire de mes parents, aborde avec beaucoup de distance la violence l'exil en miroir de celle subie dans l'espace public par une femme.

Tous mes livres ont une matière autobiographique ou plus justement autosociobiographique mais ils ne sont pas des récits ni des témoignages. J'écris des romans dont la matière première est autosociobiographique et c'est difficile de composer autrement quand on est une fille de Harki. La guerre et l'exil de mes parents ont marqué, même silencieusement, mon enfance et ont hanté ma vie. Pour cette raison, je ne peux pas me départir d'une écriture politique.

Dans *La Source des fantômes*, si le portrait de mes parents est assez fidèle à ce qu'ils ont vécu et été, ce qui est représenté est toujours une construction narrative, une représentation du réel avec ce que cela comporte de réappropriations, de modifications, de torsions ... Il s'agit d'être sincère avec le lecteur et c'est après tout le propre de la littérature de permettre d'accéder à l'Histoire par les histoires.

Le premier moteur d'écriture de mon livre n'était étonnamment pas l'absolue nécessité d'évoquer la vie de mes parents exilés. Mon premier désir était d'écrire un roman sur l'enfance. Une enfance paisible dans un lotissement en Vendée tout à la fois troublée par le passé de ses habitants et bouleversée par les premières tragédies économiques, comme la fermeture de l'usine de la ville. Au cours de l'écriture, il s'est trouvé que les fantômes étaient plus nombreux que je ne le pensais. Comme ils semblaient accueillants, j'ai creusé davantage dans les profondeurs intimes.

Avez-vous eu l'occasion de partager ce roman avec votre famille ? Quels ont été, dans votre cas, les enjeux spécifiques d'un projet d'écriture autobiographique ?

Les enfants de la famille ne se reconnaissent pas dans le livre car j'en ai modifié la composition, volontairement. Cette distance me permet de ne pas me soucier des enjeux que vous évoquez, qui sont extrêmement contraignants voire paralysants. Je les contourne en recréant toujours la famille. Il n'y a que mes parents dont je restitue un portrait fidèle car je sais, de leur vivant, qu'ils étaient touchés et en accord avec ma démarche. Nous sommes assez éloignés les uns des autres mais j'ai deux sœurs dont je reste très proche et qui soutiennent mon travail. Elles ont été extrêmement émues à la lecture.

Nous avons perdu notre père en janvier dernier alors ce livre est ce qui nous permet de garder en mémoire ce dont nous avons hérité de meilleur - les fantômes en font partie. Et il va sans dire que le prix Général Meyer de la CNIH nous touche profondément toutes les trois car il est aussi la reconnaissance de la vie d'errance très solitaire, discrète et silencieuse mais toujours digne qu'a menée notre père en raison de son statut de Harki.

Si votre récit est avant tout une enquête familiale et sociologique, à quel point inscrivez-vous ce livre dans le contexte plus large de l'histoire et la mémoire des Harkis et leurs familles ?

Quand je l'ai écrit, je n'avais pas l'ambition d'une nécessité, je n'étais par portée par la volonté de mettre au jour l'histoire de mes parents. Mon lieu est la littérature et m'importe d'abord et toujours de savoir comment faire tenir debout l'histoire que je veux raconter. C'est le livre achevé et les premiers échanges avec mon éditeur puis les équipes de Gallimard puis les libraires puis les critiques (et notamment celle de Jérôme Garcin dans *L'Obs*, qui m'a sidérée tant j'ai eu l'impression qu'il faisait le portrait exact de mon père sans l'avoir jamais connu) puis les lecteurs et maintenant la commission de la CNIH qui me remet ce prix que je m'aperçois que ce livre fait d'abord remonter à la surface le portrait d'un père harki et que cette figure paternelle attendrit, émeut, bouleverse.

Maintenant que ce livre a paru, il ne m'appartient plus tout à fait. S'il a contribué à faire connaître ce qu'ont enduré les Harkis, à prolongé une mémoire peu entendue et discutée, à rendre une dignité à ces hommes humiliés, j'en suis sincèrement honorée. Mon livre ne peut cependant pas être représentatif d'un groupe comme celui des Harkis, il n'a pas cette prétention. Et mon père n'est pas représentatif des Harkis qui ont subi les camps et les bidonvilles car, en les fuyant, il a eu une vie d'errance très solitaire. Mais j'imagine qu'il n'est pas le seul dans ce cas et c'est une très bonne chose qu'on s'intéresse aussi à ces hommes qui ont paradoxalement été contraints de s'isoler, de s'exclure, de s'effacer pour survivre.

Mes derniers mots iront à tous les auteurs qui portent depuis longtemps et parfaitement ce travail de mémoire, aux enfants, aux familles, aux associations d'anciens combattants qui oeuvrent à cette tâche immense. Il faut les en remercier. Je crois sincèrement que seule une somme de livres, d'archives, de témoignages différents sur les Harkis peut permettre à chacun de regarder cette histoire en face, de la comprendre, de la transmettre pour que, jamais, ne tombent dans l'oubli ces hommes et leurs proches. Et se rappeler que l'histoire des Harkis est une leçon de vie.

Prix audiovisuel

Les Harkis, Philippe FAUCON

Le réalisateur

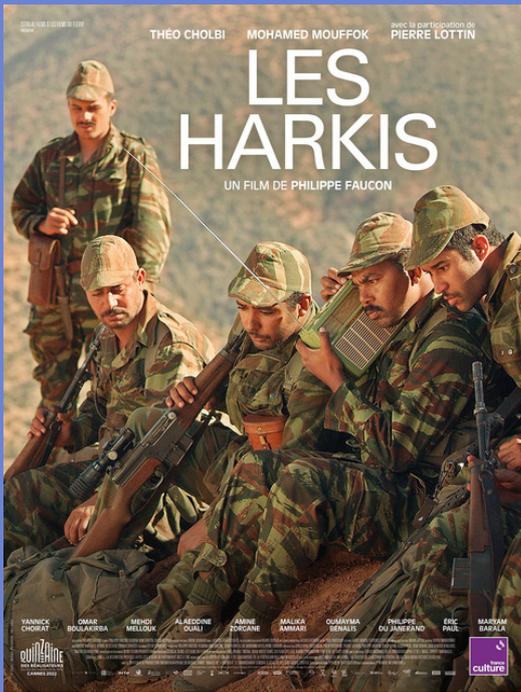


- Philippe Faucon, né le 26 janvier 1958 à Oujda est un réalisateur français. Suivant son père militaire, il passe les premières années de sa vie au Maroc et en Algérie, où sa famille vivra les quatre dernières années de la guerre d'Algérie. Il débute au cinéma comme régisseur stagiaire. Il travaillera notamment sur les films *Mauvais Sang*, de Leos Carax, *Un médecin des Lumières* de René Allio et *Trois places pour le 26* de Jacques Demy.
- Son premier long métrage, *L'Amour* (1990), dans lequel il évoque avec tendresse le quotidien de jeunes banlieusards, entre galère et éducation sentimentale, décroche à Cannes le Prix de la section Perspectives cinéma français.
- En février 2016, il reçoit le César de la meilleure adaptation et celui du meilleur film pour son film *Fatima*, adapté des livres autobiographiques de Fatima Elayoubi, qui font le récit de son parcours d'immigration et d'installation en France. Zita Hanrot reçoit le César du meilleur espoir féminin pour son rôle dans le long-métrage.
- Pour le même film, il par ailleurs été lauréat du prix Lumières du meilleur scénario, du prix Louis-Delluc en décembre 2015, et du prix du Syndicat français de la critique du cinéma et des films de télévision en février 2016.
- Il est fait chevalier de la Légion d'honneur en mars de la même année.
- Le cinéaste prend souvent comme point de départ des récits autobiographiques et place les thématiques liées à l'immigration au centre de son art. Dans *La Trahison*, (2005) il revient sur la guerre d'Algérie, à travers un film inspiré du livre-témoignage d'un sous-lieutenant français.

Filmographie

- 1990 : *L'Amour*
- 1992 : *Sabine*
- 1995 : *Muriel fait le désespoir de ses parents*
- 1996 : *Mes dix-sept ans (TV)*
- 1997 : *Tout n'est pas en noir (court-métrage)*
- 1997 : *Les Étrangers (TV)*
- 2000 : *Samia*
- 2002 : *Grégoire peut mieux faire (TV)*
- 2005 : *La Trahison*
- 2008 : *Dans la vie*
- 2008 : *D'amour et de révoltes (TV séries)*
- 2009 : *Making off (court-métrage)*
- 2011 : *La Désintégration*
- 2015 : *Fatima*
- 2016 : *Vivre (court-métrage)*
- 2018 : *Fiertés (TV)*
- 2018 : *Amin*
- 2021 : *La Petite femelle (TV)*
- 2022 : *Les Harkis*

L'oeuvre



- Fin des années 50, début des années 60, la guerre d'Algérie se prolonge. Salah, Kaddour et d'autres jeunes Algériens sans ressources rejoignent l'armée française, en tant que harkis. A leur tête, le lieutenant Pascal. L'issue du conflit laisse prévoir l'indépendance prochaine de l'Algérie. Le sort des Harkis paraît très incertain. Pascal s'oppose à sa hiérarchie pour obtenir le rapatriement en France de tous les hommes de son unité.
- L'œuvre présente l'évolution des harkis de la guerre d'Algérie jusqu'à leur arrivée en France par une succession de scènes relatives à des moments chronologiques précis. Cette maquette de leur vie offre un regard humain, qui révèle la réalité de leur parcours et la complexité de leur situation au-delà d'un prisme manichéen, nourrissant ainsi une ambition quasi-pédagogique.
- Présenté à la Quinzaine des réalisateurs de Cannes où il reçoit une ovation, ce film a été largement salué par la critique et par ailleurs bien accueilli par les cercles des Harkis et leurs familles ayant eu l'occasion de le visionner.

Quelques questions au réalisateur...

Dans votre film *La Trahison* (2005), vous évoquez déjà l'histoire des Harkis. Pourquoi avez-vous décidé d'y revenir, dans ce film, en vous centrant sur le sujet ? Quelle a été la genèse de l'écriture de ce film et, plus largement, de votre intérêt pour ce thème ?

Il y a bien sûr le fait que cette période est très liée à mon histoire personnelle et familiale. Ayant choisi de faire du cinéma, il était sans doute inscrit que je l'aborde un jour par ce moyen. Il y a eu ce premier film, *La Trahison*, mais avant même que le montage de ce film ne soit terminé, je me rappelle avoir eu le pressentiment que le besoin de revenir à nouveau sur ce sujet s'exprimerait à nouveau par la suite.

Le film se concentre sur l'ensemble de la harka 534 plutôt que sur un ou deux personnages principaux. Vous êtes-vous toutefois appuyés sur des témoignages individuels d'anciens Harkis ? Que traduit ce choix scénaristique ?

C'est une trajectoire collective. Il n'y a pas d'« héroïsation » d'un personnage en particulier, même s'il est bien évident, dans le contexte de l'époque, que les Harkis (qui dans leur grande majorité n'écrivent pas le français) sont largement démunis pour trouver par eux-mêmes les moyens de leur rapatriement (officiel ou clandestin) et qu'ils restent dépendants en cela de l'implication de leurs officiers.

Pourquoi avoir choisi de construire ce film en une succession de scènes se concentrant sur des dates spécifiques de leur histoire ? Comment avez-vous déterminé cette chronologie ?

Les dates inscrites dans le film apparaissent avec une double fonction : elles situent d'abord une chronologie historique, où les événements s'enchaînent en piégeant les protagonistes. En même temps, s'agissant d'un film tourné dans une petite économie et un contexte de tournage très compliqué (le covid), où le temps est très compté, ces dates se substituent à des plans que l'on n'a pas la possibilité de tourner, mais qui sont malgré tout nécessaires, pour marquer la temporalité du récit et éviter des confusions ou des incompréhensions. Les différents moments du film, s'ils ne procèdent pas par une recherche du spectaculaire ou un dialogue très nourri, sont malgré tout souvent denses et ont été complexes à réaliser.

J-Dans cette même perspective, le film semble suivre une ligne épurée, se plier à une économie de gestes et de mots. Que recherchez-vous là-dedans ?

J'ai souvent tendance à privilégier les moyens d'expression plus particulièrement propres au cinéma : l'image, les sons (voire les silences), les visages, les regards, les expressions, les présences corporelles ; plutôt que les mots, surtout s'ils ont une fonction seulement didactique ou explicative. Ici, il s'agit d'un contexte de guerre, de danger omniprésent, de situation qui échappe : on ne s'épanche pas. Les harkis, dans l'approche de la fin de la guerre d'Algérie, ont souvent été décrits par ceux qui les ont connus comme des « blocs de silence », des hommes de plus en plus enfermés dans une sorte d'exil intérieur.

On ressent la volonté de ne céder à aucune forme de manichéisme. Le public a-t-il perçu cet aspect ? Le film nourrissait-il une ambition pédagogique ou de transmission à cet égard ?

Il y a en effet volonté de non manichéisme. Et ce n'est pas simple sur une période de l'Histoire aussi sujette à blessures. Cette intention de non-manichéisme a été en partie comprise et appréciée par une partie du public, mais s'est aussi parfois heurtée à des rigidités, des dogmatismes toujours à l'œuvre concernant la guerre d'Algérie, quelques soient les « camps », leurs mémoires ou leurs mythologies.